

de la politique étrangère canadienne. Les Canadiens s'inquiètent néanmoins des effets que peut avoir une intégration économique plus poussée. Rares sont ceux qui souhaitent que le Canada se retire des accords commerciaux actuels, mais de très nombreux participants sont d'avis que certains aspects de ces accords (notamment les droits des investisseurs privés et les répercussions sur la main-d'œuvre, l'agriculture et l'environnement) doivent faire l'objet d'un examen plus attentif dans les négociations à venir. Certains s'inquiètent par ailleurs de ce qu'ils considèrent comme des compromis relativement aux politiques touchant la frontière ou l'immigration dans les relations bilatérales. Les commentaires issus des milieux d'affaires et des gouvernements provinciaux ont tendance à favoriser une approche plus proactive des négociations canado-américaines, certains souhaitant aller au-delà de l'ALENA. Il n'existe aucun consensus sur la question de choisir entre une négociation globale et une approche plus progressive, mais de nombreux participants estiment qu'il ne faut pas considérer l'accès au marché américain comme un acquis irréversible et que le Canada doit déployer des efforts intensifs sur les plans diplomatique et commercial pour promouvoir ses relations avec son client et partenaire le plus important.

Dans leurs interventions, les gouvernements provinciaux et territoriaux expriment le souhait que le gouvernement fédéral les consulte davantage au sujet des dossiers commerciaux et des négociations bilatérales et multilatérales, particulièrement compte tenu du fait que ces questions ont une incidence de plus en plus grande sur des domaines de compétence provinciale, tels l'environnement, l'éducation et la santé. Certains participants du secteur privé estiment que le Canada doit faire plus pour s'attaquer aux problèmes intérieurs en matière de compétitivité, d'innovation et de promotion du commerce et de l'investissement, afin de pouvoir progresser davantage sur les marchés nord-américains et mondiaux.

Une économie mondiale plus équitable

Le principe de l'équité, le respect des normes internationales relatives aux droits de la personne et la protection de l'environnement naturel devraient toujours régir les échanges internationaux. [...] L'objectif de la politique étrangère devrait toujours être de relever les normes de nos partenaires commerciaux plutôt que d'abaisser nos propres normes afin de les aligner sur les leurs.

– Un participant

De nombreux participants soutiennent que, tout comme il importe de considérer la sécurité des Canadiens comme étant liée de plus en plus étroitement à celle des États et des individus au-delà de nos frontières, notre prospérité doit aussi être envisagée dans la perspective du bien-être économique à l'échelle de la planète. L'une des communications reçues exprime cette idée dans les termes suivants :

La politique étrangère du Canada, notamment en matière d'aide et de commerce, doit tenir compte de façon systématique de l'absence de prospérité des populations pauvres. Elle doit s'attaquer à l'insécurité dont la pauvreté est la cause. Et elle doit promouvoir des valeurs qui contribuent à la justice sociale et à la paix à travers le monde, ainsi qu'au respect des écosystèmes de la planète.

– Un participant

Les interventions touchant les réformes économiques internationales préconisent des mesures propres à favoriser le commerce équitable, soit la mise en place d'institutions, de règles et de pratiques commerciales plus équitables et démocratiquement responsables, la sécurité alimentaire et l'accès aux ressources, la réforme des institutions financières internationales et des politiques d'adaptation structurelle, ainsi que la stabilisation financière et l'allègement du fardeau de la dette des pays les plus pauvres. On accueille